Lycée Jean Hyppolite
Lycée des métiers de la santé et du social
JONZAC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Jonzac, le 11 décembre 2015

Le Proviseur,

À

Mesdames, Messieurs les Professeurs
Principaux de 3ème
Mesdames, Messieurs les chefs
d'Etablissements

Objet : Mini stages

Chers collègues,

Comme chaque année, le lycée des métiers de la Santé et du Social JEAN HYPPOLITE organise des mini stages destinés aux élèves de 3ème de collège, ou de seconde afin de leur permettre de découvrir concrètement les formations que nous proposons.

Vous trouverez en annexe un tableau concernant les possibilités d'accueil en mini stage dans les différentes sections professionnelles pour l'année scolaire 2015-2016.

Les élèves externes dans votre établissement devront prévoir la somme de 3.70 € pour l'achat d'un ticket restaurant auprès des services d'intendance du lycée.

Pour convenir d'un créneau disponible et établir la convention, vous contacterez le secrétariat au 05.46.86.56.03.

A noter dans vos agendas :

PORTES OUVERTES
SAMEDI 12 MARS 2016
9 h 00 – 16 h 00

Cordialement,

Le Proviseur,

Maylis LAFERRERE

Affaire suivie par :
Maylis LAFERRERE
Proviseur

Téléphone
05.46.86.56.00

Télécopie
05.46.86.56.19

Courriel
ce.0170135e@ac-poitiers.fr

Adresse postale
LYCEE JEAN HYPPOLITE
BP30069
17502 JONZAC CEDEX

Lycée Jean Hyppolite
Lycée des métiers de la santé et du social
JONZAC

Année scolaire 2015-2016

Convention de mini-stage

Journée du :

Art. 1 - La convention d'accueil en mini-stage est établie entre :

Le collège (ou lycée) représenté par

et

le Lycée des Métiers de la Santé et Du Social, Jean Hyppolite de Jonzac, représenté par **Mme LAFERRERE**, proviseur

Art. 2 - La présente convention est établie pour une journée et concerne l'élève :

NOM Prénom :

Classe de : **Externe** ☐ **Demi-pensionnaire** ☐ **Interne** ☐

Formation concernée :

Art. 3 - Durant la journée de stage, les élèves visiteurs restent sous statut scolaire. De plus, ils sont soumis aux règles en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité, d'horaires, de discipline et de courtoisie. Le lycée, l'établissement d'origine et le parent responsable de l'élève ont souscrit les assurances couvrant les risques liés à leurs responsabilités civiles respectives en cas d'accident.

Art. 4 - Les responsables des deux établissements se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention.
En cas de préavis de grève, le lycée ne pourra pas accueillir les élèves. L'établissement d'origine contactera le lycée pour un report ou une annulation.

Art. 5 - Toute absence sera signalée à l'établissement d'origine.

Art. 6 - Les élèves stagiaires prendront obligatoirement leur repas au service de la demi-pension (self-service).
Les stagiaires externes dans leur établissement devront prévoir la somme **3,70 €** pour l'achat du ticket repas auprès des Services de l'Intendance du Lycée (par chèque ou espèces). Pour les demi-pensionnaires, le repas sera facturé à l'établissement d'origine.

Art.7 – Les élèves qui suivent les formations ASSP, APR ou ATMFC devront obligatoirement se munir de la tenue suivante pour pouvoir se changer au moment des ateliers professionnels : un jean en coton, une blouse en coton et des chaussures de sport ou de sécurité propres.

Les élèves stagiaires se présenteront à leur arrivée à la vie scolaire du lycée pour une prise en charge.

Date, le

Le Chef d'Etablissement d'origine, Le Proviseur du Lycée Jean Hyppolite,

Les Parents de l'Élève, L'élève,

Lycée Jean Hyppolite - Lycée des Métiers de la Santé et du Social - B.P.30069 -17502 JONZAC CEDEX
Tél. 05.46.86.56.00 Fax 05.46.86.56.19 Courriel : ce.0170135e@ac-poitiers.fr

Lycée Jean Hyppolite
Lycée des métiers de la santé et du social
JONZAC

MINI-STAGES – LYCEE DES METIERS DE LA SANTE ET DU SOCIAL - JEAN HYPPOLITE – JONZAC
ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

DIPLÔME	MODALITES	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
Bac Pro ASSP – Option structure	Jeudi 8 h à 17 h Vendredi 8 h à 17 h	Du 7 au 29 janvier 2016	Du 5 au 12 février 2016	du 03 au 25 mars 2016	Du 1er au 8 avril 2016 Les 28 avril 2016 29 avril 2016
Bac Pro Gestion Administration	Lundi 8 h à 17 h 10	Du 04 au 22 janvier 2016	Du 1er au 12 février 2016		
Bac ST2S (pour les 2ndes)	Mardi 8 h à 17 h 10	26 janvier 2016	9 février 2016	8 mars 2016	
CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif (1 élève motivé par jour)	Lundi 9 h à 16 h (cuisine) Mardi 9 h à 12 h (entretien linge) Mercredi 8 h à 11 h 30 (entretien locaux) Vendredi 8 h à 15 h (cuisine)	Du 04 au 29 janvier 2016	Du 1er au 12 février 2016 29 février 2016	Du 1er au 30 mars 2016	
CAP Agent Polyvalent en Restauration	Jeudi 8 h à 17 h 10 (cuisine)	Du 07 au 28 janvier 2016	4 février 2016		

PORTES OUVERTES LE SAMEDI 12 MARS 2016 de 9 h à 16 h 00

Lycée Jean Hyppolite - *Lycée des Métiers de la Santé et du Social - B.P.30069 -17502 JONZAC CEDEX*
Tél. 05.46.86.56.00 Fax 05.46.86.56.19 Courriel ce.0170135e@ac-poitiers.fr